

Démocratie locale

REF : VDQ2015007

Signataire : MR/MB

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Boualem BENKHELOUF

OBJET : Parent d'enfant/parent d'élève : les ateliers socio-linguistiques (ASL) au sein du Collège Diderot et Jean Moulin 2014-2015

EXPOSE :

A titre expérimental, le projet « Parent d'enfant /Parent d'élève » a été mis en place lors de la rentrée scolaire 2006-2007 par l'Inspection Académique de Bobigny dans trois collèges du Département, dont un à Aubervilliers. Aujourd'hui, ce projet concerne une dizaine de collèges du Département.

Ce projet a pour objectif de favoriser l'implication des parents d'élèves dans la scolarité de leurs enfants et dans la vie des établissements scolaires et de développer leur autonomie sociale dans les sphères de la vie publique, citoyenne et personnelle en s'appuyant sur les Ateliers sociolinguistiques (ASL). Ces ASL sont réalisés en partenariat avec l'équipe éducative des établissements scolaires, porteurs du projet, et une association compétente pour mener ces ateliers.

Sur Aubervilliers, cette action a été développée dans un premier temps avec le collège Diderot en partenariat étroit avec l'association ASEA (Association Solidarité Emploi d'Aubervilliers).

Pour 2014-2015, il a été décidé d'étendre ce dispositif au Collège Jean Moulin

Le pilotage du projet est assuré par l'Inspection Académique avec les structures porteuses d'ASL, les principaux des collèges, le Conseil départemental, les villes partenaires. Pour Aubervilliers, les principaux des collèges Diderot et Jean Moulin, la formatrice de l'ASEA et le service politique de la ville et démocratie locale de la mairie d'Aubervilliers y participent.

Le coût total d'un atelier est de 10 200 €, financé par le Conseil Départemental (4 200 €), l'Inspection Académique (2 000€), l'ACSE (à hauteur de 2000 € dans le cadre du programme BOP 104), et la ville d'Aubervilliers. Il est demandé une participation de la ville à hauteur de 2 000 € pour chacun des deux ateliers.

Bilan de l'action:

Suite à des évaluations effectuées par l'Inspection Académique avec l'ensemble des partenaires, il apparaît que ce projet a des effets positifs concernant :

- les élèves par rapport à leur parcours scolaire : on constate une nette amélioration de leurs résultats scolaires ;
- les parents par rapport à l'institution scolaire : avec notamment une participation plus importante aux conseils de classe, une meilleure prise de parole et des sollicitations directes des personnels de l'établissement scolaire ;
- les parents par rapport à la vie sociale et professionnelle : en créant de nouveaux liens avec l'ASEA et les services qu'elle propose participant ainsi à leur autonomie sociale et professionnelle, et en redonnant un rôle central aux parents dans l'éducation des enfants.

Au Collège Diderot, 28 personnes ont participé à l'atelier. Un nombre très important de parents ont participé aux ateliers et a travaillé toute l'année scolaire sur l'organisation et les contenus proposés au collège. Les parents ont pu participer à toute la vie scolaire (réunions, élection, conseils de classe ...) et obtenir des réponses précises à toutes leurs interrogations. Ils ont rencontré, dans le cadre de l'atelier, beaucoup d'intervenants du collège : principal, principale adjointe, intendante, Conseiller Principal d'Education, professeurs, infirmière, professeur documentaliste, et ont apprécié les contenus proposés, la participation des adultes de l'établissement et l'engagement du binôme animant l'atelier.

Au sein de ce collège, l'action est très soutenue par l'équipe de direction et maintenant identifiée par la majorité des professeurs qui commencent à y participer en repérant des parents susceptibles d'y participer.

Au sein du collège Jean Moulin, l'action a débuté en 2014/2015. Après un temps de d'appropriation par l'équipe du collège et d'information auprès des parents, l'action a pu être consolidée tout au long de l'année. Les partenaires nous communiqueront un bilan détaillé de l'action ultérieurement.

L'implantation de l'association ASEA et sa reconnaissance par les habitants ainsi que ses liens avec tous les partenaires locaux permettent de faire connaître l'action sur tout le quartier et de faire participer plus largement les participants à la vie locale. De plus, la participation de l'ASEA dans le cadre de la coordination linguistique permet une orientation des parents dans une logique de parcours vers la permanence d'accueil et d'orientation.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de poursuivre le soutien de la ville à ce projet et d'attribuer une subvention de 2000 € au collège Diderot et de 2 000€ pour le collège Jean Moulin, pour la mise en œuvre de ces ateliers socio-linguistiques dans le cadre du projet « Parent d'enfant /Parent d'élève » pour l'année scolaire 2014-2015.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

| | |
|---------------------|---|
| Mme MILLA Josiane | Représentée par : M. Marc RUER |
| Mme MBONDO Thérèse | Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG |
| Mme FAGARD Alice | Représentée par : M. CECCOTTI RICCI Roland |
| Mme RABAH Hanna | Représentée par : M. SANON Guillaume |
| Mme YONNET Evelyne | Représentée par : M. LOGRE Benoit |
| M. AIT- BOUALI Omar | Représenté par : M. VANNIER Jean-Yves |
| Mme VIGEANT Claire | Représentée par : M. ZAIRI Rachid |
| Mme LENOURY Nadia | Représentée par : M. BIDAL Damien |

Absents : Mme TLILI Leïla, MM. TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Démocratie
Locale et de la Politique de la Ville

Démocratie locale

REF : Vdq2015007

Signataire : MR/MB

**OBJET : Parent d'enfant/parent d'élève : les ateliers socio-linguistiques (ASL) au sein
du Collège Diderot et Jean Moulin 2014-2015**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2015,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers de s'impliquer dans les actions de soutien à la parentalité, notamment les ateliers du projet « Parent d'enfant/parent d'élève » mis en place en partenariat avec l'Inspection Académique, le Conseil général, les principaux des collèges Diderot et Jean Moulin et l'association ASEA,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ATTRIBUE une subvention de 2 000 € au collège Diderot et 2 000 € au collège Jean Moulin pour la mise en œuvre d'ateliers socio-linguistiques au cours de l'année scolaire 2014-2015.

APPROUVE l'inscription de cette subvention au budget 2015 sur l'imputation suivante :

| service | nature | fonction |
|---------|--------|----------|
| 304 | 65737 | 63 |

L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER



Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015



L'adjoint délégué

Fethi CHOUDER